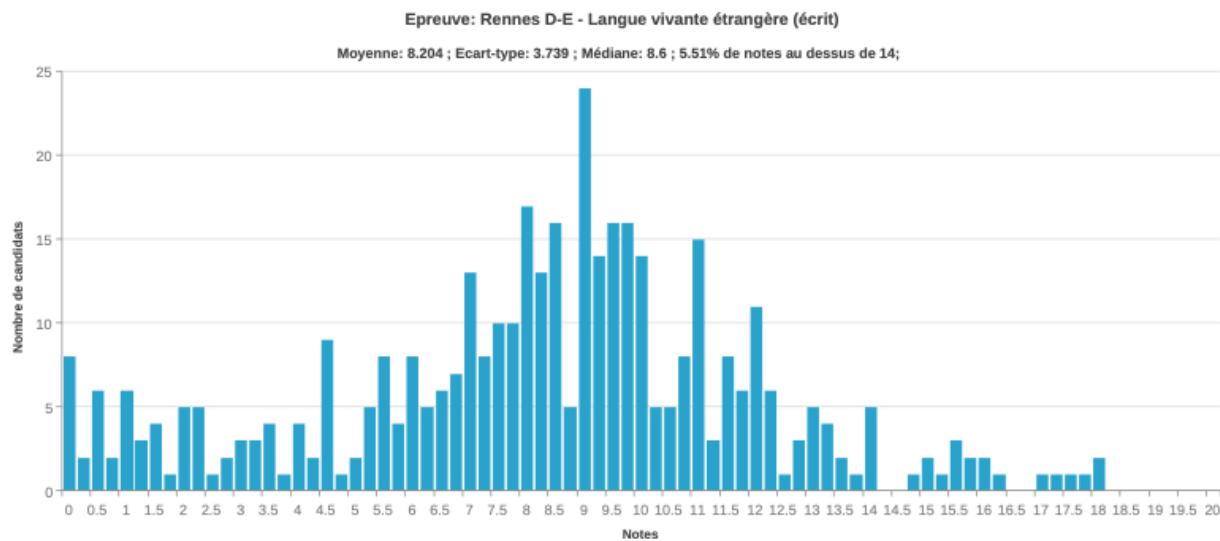


Rapport de jury

Épreuve écrite d'anglais

I – Statistiques



II – Rapport

L'épreuve d'anglais a vocation à évaluer la qualité de la compréhension, de l'expression et de l'analyse des candidats dans une langue qui constituera un outil de travail incontournable. La capacité professionnelle à être un acteur décisionnel performant repose en effet sur la saisie et la communication des nombreux enjeux qui sous-tendent toute orientation stratégique. Il apparaît donc nécessaire de développer la plus grande précision linguistique au service de vastes connaissances culturelles permettant une lecture critique des actualités internationales.

La session 2025 de l'épreuve se proposait de réfléchir en particulier à la numérisation tous azimuts de la société et à ses conséquences tant économiques qu'environnementales ou encore individuelles. Le texte de version, issu d'une source américaine, s'interrogeait ainsi sur l'avenir cognitif de l'humanité dans un monde inondé de contenus digitaux insidieusement aliénants et addictifs. Le texte de thème portait, lui, sur les possibles changements paradigmatiques induits par l'émergence des monnaies digitales et invitait les candidats à une réflexion de nature macroéconomique. Quant au texte associé à l'exercice d'expression écrite, il illustrait d'une part une réponse possible à l'accroissement de nos besoins énergétiques générés par une consommation numérique atteignant des proportions inédites, et relevait d'autre part l'emprise grandissante du complexe techno-industriel américain.

Pour mieux réussir cette épreuve, il fallait donc avoir pris la mesure du changement d'époque qu'opère la révolution digitale dont nous sommes les acteurs quotidiens et avoir envisagé ses

multiples ramifications. La réussite au concours reposant sur la capacité à croiser et à mettre en perspective les informations envisagées de manière critique, le jury rappelle la nécessité de développer un excellent esprit de synthèse au service d'une curiosité intellectuelle attendue dans ce type d'épreuve. De riches ressources lexicales et une grande aisance grammaticale constituent naturellement les outils de base de l'analyse textuelle. Le jury souligne que la qualité des formations en CPGE permet de présenter des candidats très bien préparés à cet exercice, et il est en ce sens fort regrettable que certains d'entre eux se laissent impressionner par l'épreuve en rendant copie blanche, en dépit du travail accompli pendant deux ans.

Le jury insiste à nouveau sur l'irréprochabilité de la langue française attendue au concours, gage du crédit que les candidats recevront dans leur univers professionnel. Il convient donc de veiller à ce que les erreurs grammaticales, syntaxiques, orthographiques ou de conjugaison ne viennent pas oblitérer une pensée par ailleurs juste et intéressante. Il arrive que l'exercice de version aboutisse cette année encore à une langue confuse, imprécise et grammaticalement incorrecte. Parmi les écueils ayant pénalisé les candidats, la mauvaise identification des natures grammaticales (nominales, adjectivales), ainsi que certains confusions syntaxiques, ont conduit à des traductions parfois hasardeuses de phrases complexes et de groupes nominaux (« shoddily made AI-generated content », « little tumbling content particles », « self-fulfilling, self-deadening prophecy », « high-resolution, low budget look of generative-AI images », « meme-loving aesthetic »). La contextualisation du vocabulaire, lorsqu'il n'est pas immédiatement compris, permet d'en approcher le sens et donc d'éviter les refus de traduction (« rot », « slop », « ephemera ») ; la méconnaissance de certains acronymes appelant une précision en incise (« MAGA ») est, quant à elle, surprenante. Enfin, un manque de familiarité avec la ponctuation a pu entraver la bonne compréhension et, *a fortiori*, la bonne traduction du texte.

En thème, le jury appelle les candidats à des traductions plus idiomatiques et naturelles. Il est préférable de privilégier la simplicité et la justesse syntaxiques aux effets de style du texte source. Les phrases averbales demeurent si possible à éviter (par un usage approprié de la ponctuation ou par des étoffements). Les ruptures syntaxiques (verbe-complément) sont toujours agrammaticales. Il faut également veiller à employer les bons déterminants et à assurer la clarté des référents lors de l'utilisation des pronoms. La dénombrabilité ou l'indénombrabilité des noms pose encore souvent problème. Par ailleurs, des confusions liées à l'École autrichienne d'économie interpellent le jury, de même que certains contresens traduisant un faible niveau de compréhension du texte (« plus » traduit par un accroissement au lieu d'une révocation).

La liste des fautes de langue en anglais est malheureusement longue, au point que, bien souvent, la pensée d'origine du texte se perd au fil de la traduction et que celle du candidat peine à se préciser, et donc à convaincre, à mesure que les arguments se déploient. *A contrario*, le jury apprécie tout particulièrement une expression claire et fluide (et une écriture agréablement lisible), ce qui repose sur une excellente structuration du discours et sur la logique de l'argumentation, nécessaire à la progression de la réflexion. Il valorise également les traductions à la fois fidèles et justement détachées des textes sources, qui évitent l'écueil de la littéralité et témoignent d'excellentes capacités langagières. Il insiste à nouveau sur la nécessité de faire preuve d'esprit critique et de bon sens, car ils constituent la clé de voûte de la justesse analytique attendue des candidats. Il se réjouit en ce sens que les meilleures copies en aient fait l'évidente démonstration. Enfin, la relecture constitue l'étape ultime qu'il est peu opportun de négliger : elle est la garante de la cohérence de l'expression.